

Les planificateurs financiers, champions du cumul de disciplines financières

Publié par Didier Bert le 28 février 2011



Les planificateurs financiers sont les champions du cumul de disciplines financières. Au contraire, les salariés d'institutions financières tendent à se spécialiser dans un seul domaine.

Sur les 31 % de membres de la Chambre de la sécurité financière (CSF) qui oeuvrent dans deux disciplines ou plus, près de la moitié sont des planificateurs financiers, indiquent les chiffres recueillis auprès de l'IQPF et de la CSF. Cette polyvalence des planificateurs financiers n'étonne pas Jocelyne Houle-LeSarge, la pdg de l'Institut québécois de planification financière (IQPF), pour qui ce phénomène est durable. « Dans le passé, les professionnels avaient une discipline et venaient chercher le titre de planificateur financier. (...) Mais maintenant que le bac est obligatoire, ça ne cadre pas aussi bien dans une carrière. On n'arrête pas de travailler trois ans pour faire un bac, explique Mme Houle-LeSarge. Maintenant, les jeunes choisissent de devenir planificateur financier. Puis ils vont ajouter un autre permis d'exercice selon leurs goûts et leurs affinités. (...) Cela dépend aussi de ce que leur employeur va privilégier. »

Les institutions financières ne poussent pas leurs salariés à cumuler plusieurs titres en services financiers. Desjardins Sécurité Financière (DSF) avait pourtant tenté de miser sur la polyvalence de quelques conseillers... avant de renoncer, se rappelle Jean Caron, le vice-président ventes à la Caisse d'assurance des particuliers chez DSF. « En 2008, on avait fait un laboratoire, précise-t-il. Une dizaine de conseillers en sécurité financière distribuaient à la fois de l'assurance et de l'épargne. On a alors vu des individus qui rapidement se sont mis à faire de l'épargne, mais en faisant moins d'assurance de personnes. Et d'autres n'ont fait que de l'assurance, et n'ont fait que ponctuellement de l'épargne. »

Ces conseillers avaient naturellement opté pour l'un ou l'autre des marchés, selon leurs affinités. « C'est comme si, au hockey, on essayait de transformer un défenseur en joueur d'avant. On joue tous sur la même patinoire, mais on a des fonctions et des façons de faire différentes. On ne peut pas tout faire dans la vie », explique M. Caron, qui souligne désormais sa préférence pour les spécialistes au moment de recruter. « On a besoin de gens plus experts. C'est un élément clé pour nous, ajoute-t-il. C'est déjà un bon défi de maintenir son niveau dans un domaine. »

TABLEAU 1 : La plupart des conseillers se contente d'une discipline
Répartition des membres de la Chambre de la sécurité financière qui cumulent des disciplines ou des catégories d'inscription

Une	69 %
Deux	22 %
Trois	6 %
Quatre et plus	3 %

(source : rapport annuel 2009 de la CSF)

Une tendance à la spécialisation

Cette volonté de ne pas éparpiller les efforts des employés pourrait expliquer la diminution du nombre de conseillers qui cumulent des disciplines d'exercice, croit Luc Labelle, le président de la Chambre de la sécurité financière. En effet, alors que 35 % des membres de la CSF cumulaient plusieurs disciplines, ils n'étaient plus que 31 % à le faire en 2009, mentionne M.Labelle. « Je pose l'hypothèse que les 69 % de membres qui n'ont qu'une discipline travaillent en institutions financières », explique-t-il, en précisant que les indépendants en cumuleraient davantage afin de répondre à l'ensemble des besoins de leurs clients, selon la même hypothèse.
